



Communiqué du 8 septembre 2020

## APPEL À PROJET : GRAINES DE RIVIÈRES SAUVAGES

### *Semons l'avenir des Rivières Sauvages !*

L'association du Réseau des "Sites Rivières Sauvages" lance la première édition de son programme pédagogique *Graines de Rivières Sauvages* sur le thème du land art.

Les enfants et les jeunes habitant à proximité d'une rivière labellisée "Site Rivières Sauvages" pourront découvrir leur joyau et devenir de véritables ambassadeurs ! La participation est entièrement gratuite.

[Cliquez](https://www.rivieres-sauvages.fr/wp-content/uploads/sites/20/2020/09/Graines_de_RS_appel_participation_interactif.pdf) ou recopiez le lien : [https://www.rivieres-sauvages.fr/wp-content/uploads/sites/20/2020/09/Graines\\_de\\_RS\\_appel\\_participation\\_interactif.pdf](https://www.rivieres-sauvages.fr/wp-content/uploads/sites/20/2020/09/Graines_de_RS_appel_participation_interactif.pdf)

#### **Devenir ambassadeur de sa rivière sauvage**

Objectif visé par Les Rivières Sauvages est de faire de ces jeunes générations des ambassadeurs et ambassadrices de leur rivière sauvage. Parce que la préservation de l'environnement, et des Rivières Sauvages en particulier, passe nécessairement par la sensibilisation et l'implication du plus grand nombre, les plus jeunes ont un véritable rôle à jouer.

Le programme Graines de Rivières Sauvages s'adresse aux établissements scolaires et aux centres de loisirs, accueillant des enfants de la maternelle au lycée, situés sur les bassins versant des « Sites Rivières Sauvages » ou des rivières candidates au Label.

Un livret pédagogique propose un panel d'outils et d'activités qui permettront aux enfants et aux jeunes de découvrir leur « Site Rivières Sauvages » et d'en parler à leur tour. Les participants pourront échanger sur leurs découvertes, leurs activités, leurs réalisations, etc.

Des formations seront proposées aux enseignants et animateurs.

## Participer à la création d'une œuvre collaborative

La finalité est de créer une œuvre collaborative à l'échelle du Réseau des « Sites Rivières Sauvages » de France. Chaque année celle-ci prendra une forme différente : mini-film, livre, exposition itinérante, mallette de jeux de société, recueil de poèmes, spectacle de contes, etc.

## 2020 – 2021 : 1ère édition autour du Land Art

Le land art, c'est l'art de créer dans et avec la nature. Les participants sont invités à pratiquer le land art au bord de la rivière. Une approche pédagogique complète pour observer la nature, comprendre et connaître son environnement, respecter et protéger les rivières sauvages !

Les réalisations sur chaque « Site Rivières Sauvages » seront rassemblées et valorisées, elles serviront de support à l'écriture d'un conte sur les Rivières Sauvages qui sera édité sous forme de livre avec les photographies des œuvres land art. Chaque établissement recevra gratuitement un exemplaire.

## Calendrier

**15 octobre 2020** : clôture des inscriptions.

**novembre 2020** : diffusion du livret pédagogique, réunion virtuelle d'information et d'échanges pour les enseignants et animateurs inscrits.

**janvier 2021** : proposition d'une formation à destination des enseignants et animateurs inscrits, pour aborder les notions techniques sur les Rivières Sauvages avec des enfants.

**février – avril 2021** : suivi des groupes participants, animation des échanges interclasse.

**fin mai 2021** : mise en commun des œuvres land art réalisées (photographies) et écriture du conte par un.e conteur.se professionnel.le.

**fin juin 2021** : édition, présentation et diffusion de l'ouvrage.

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc....

Désormais portées par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, 28 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin dans l'Isère le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse et la Haute Dronne en Dordogne.

## CONTACTS

Association du Réseau des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

Lucie Galland: Chef des projets pédagogiques - [lucie.galland@rivieres-sauvages.fr](mailto:lucie.galland@rivieres-sauvages.fr)

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 – [Communication@rivieres-sauvages.fr](mailto:Communication@rivieres-sauvages.fr) – [www.mp-c.eu](http://www.mp-c.eu) - @mapyntonga